

plus de 80,000 volumes sur l'histoire du Canada, y compris un grand nombre de brochures, revues et publications du gouvernement. La Division des archives ordnolingues possède certains documents officiels automatisés ainsi que des archives ordnolingues d'une valeur permanente provenant du secteur privé.

Les documents des Archives ne peuvent être prêtés, mais il est possible de les consulter sur place; les chercheurs agréés y ont accès 24 heures par jour. On peut obtenir sur demande et à prix modique des reproductions des documents disponibles; bon nombre de documents de la Division des manuscrits ont été microfilmés et on peut se les procurer par l'entremise du service de prêts entre bibliothèques.

La Direction de la gestion des documents aide les ministères, départements et organismes à établir et à réaliser leurs programmes de gestion des documents. Elle fait également des recommandations et donne des conseils touchant l'organisation et le retrait des documents. Dans les centres d'Ottawa, de Toronto, de Montréal, de Vancouver, de Winnipeg et d'Halifax, elle fournit des services d'entreposage et de référence et se charge du retrait planifié et fonctionnel des dossiers clos. On constitue à l'heure actuelle d'autres dépôts régionaux dans les grandes villes du Canada.

La Direction de l'administration et des services techniques offre, outre un programme important de conservation et de restauration, un service technique et consultatif sur la production de microfilms à l'intention des ministères, départements et organismes de l'État. Elle exécute au prix coûtant, pour le compte des ministères et départements des travaux de microfilmage. Elle fournit également une gamme complète de services à la Bibliothèque nationale.

Il existe des succursales des Archives publiques à Londres et à Paris. Les Archives gèrent aussi la Maison Laurier, musée historique situé à Ottawa.

## 7.5.2 Services de bibliothèque

### 7.5.2.1 La Bibliothèque nationale

La Bibliothèque nationale du Canada a été officiellement créée le 1<sup>er</sup> janvier 1953 par une loi du Parlement; elle a absorbé le Centre bibliographique canadien qui s'occupait depuis 1950 de travaux préliminaires et de planification. Elle est aujourd'hui régie par la Loi de 1969 sur la Bibliothèque nationale, laquelle a élargi les pouvoirs du directeur général de la Bibliothèque qui est responsable de la coordination des services de bibliothèque du gouvernement. La Loi a également créé un Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale composé de 15 membres.

Le fonds comprend actuellement 500,000 volumes et plus de 100,000 ouvrages microfilmés. La collection de journaux, disséminée auparavant à divers endroits, y a été rassemblée pour former la plus grande collection de journaux canadiens au Canada.

La Bibliothèque prépare et publie *Canadiana*, catalogue mensuel de publications ayant trait au Canada. *Canadiana* renferme des descriptions bibliographiques, des publications commerciales et des publications officielles du gouvernement fédéral et des 10 provinces, ainsi que des films animés, films fixes et disques produits au Canada; elle contient en outre une liste des ouvrages réalisés par des Canadiens et des écrits sur le Canada parus à l'étranger. Plus de 24,000 titres ont été inscrits en 1973. Des rétrospectives bibliographiques sont prévues ou en voie d'exécution.

Le Catalogue collectif canadien répertorie plus de 10 millions de volumes répartis dans 300 bibliothèques gouvernementales, universitaires, publiques et spécialisées dans toutes les provinces. Comme ces bibliothèques signalent régulièrement leurs nouvelles acquisitions (qui se sont chiffrées à plus de 1.5 million en 1972-73), le Catalogue constitue une source de renseignements à jour sur les principales ressources livresques du Canada. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1973, il a été demandé au Service de référence de localiser plus de 110,000 titres, et il est intéressant de noter qu'on en a trouvé 78% dans les bibliothèques canadiennes.

La Bibliothèque a publié un inventaire des publications en série relatives aux sciences humaines et aux sciences sociales que reçoivent actuellement les bibliothèques canadiennes; il s'agit de la première étape en vue de l'établissement d'un catalogue collectif complet de ce genre de publications, qui complétera l'*Inventaire des publications scientifiques des bibliothèques canadiennes* publié par la Bibliothèque scientifique nationale.